

RECHERCHE

VENDEUR AMBULANT POUR LE CAMPING MUNICIPAL

La VILLE DE CASTELNAUDARY, afin d'étoffer son offre de service aux campeurs, souhaite implanter une restauration ambulante professionnelle orientée vers un public familial et populaire.

Le commerce ambulant pourra être exploité du 1er juin au 30 septembre 2024 de 7h00 à 22 heures au maximum.

Aucun équipement, ni stand ou infrastructure de vente ne sera mis à disposition par la ville. La ville pourra, en revanche, mettre à disposition du commerçant ambulant, les branchements nécessaires.

Le stationnement de l'infrastructure de vente est prévu à l'intérieur du camping, à proximité du bureau d'accueil.

Si vous êtes intéressés vous pouvez télécharger le dossier complet sur <https://marchespublics-aude.safetender.com> ou le demander par écrit à marchespublics@ville-castelnaudary.fr

La demande est à formuler de préférence par courriel pour retour immédiat du dossier en format électronique.

Pour participer, les personnes intéressées devront déposer un dossier complet avant **le 24 mai 2024 à 12h00** à l'adresse suivante :

MAIRIE DE CASTELNAUDARY

Hôtel de ville

BP 1100

11491 CASTELNAUDARY cedex

Ou <https://marchespublics-aude.safetender.com>

Publication le

15 MAI 2024